

K E R I N G



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

8 décembre 2022

ACOMPTE SUR DIVIDENDE AU TITRE DE L'EXERCICE 2022

Le Conseil d'administration de Kering a décidé, lors de sa réunion du 8 décembre 2022, le versement d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2022, dont le montant a été fixé à 4,50 euros par action.

Cet acompte sera mis en paiement le 18 janvier 2023 sur les positions arrêtées le 17 janvier 2023 au soir. Le détachement de l'acompte interviendra le 16 janvier 2023 au matin. Le solde du dividende au titre de l'exercice 2022 sera décidé par le Conseil d'administration du 14 février 2023 et soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée générale qui se tiendra le 27 avril 2023.

A propos de Kering

Groupe de Luxe mondial, Kering regroupe et fait grandir un ensemble de Maisons emblématiques dans la Mode, la Maroquinerie et la Joaillerie : Gucci, Saint Laurent, Bottega Veneta, Balenciaga, Alexander McQueen, Brioni, Boucheron, Pomellato, Dodo, Qeelin, ainsi que Kering Eyewear. En plaçant la création au cœur de sa stratégie, Kering permet à ses Maisons de repousser leurs limites en termes d'expression créative, tout en façonnant un Luxe durable et responsable. C'est le sens de notre signature : Empowering Imagination. En 2021, Kering comptait plus de 42 000 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 17,6 milliards d'euros.

Presse

Emilie Gargatte
Marie de Montreynaud

+33 (0)1 45 64 61 20
+33 (0)1 45 64 62 53

emilie.gargatte@kering.com
marie.demontreynaud@kering.com

Analystes/investisseurs

Claire Roblet
Julien Brosillon

+33 (0)1 45 64 61 49
+33 (0)1 45 64 62 30

claire.roblet@kering.com
julien.brosillon@kering.com

Suivez-nous sur:

